

Luxembourg, le 11 décembre 2018

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement, présenté en date du 3 décembre, il est retenu que la réduction de la pollution lumineuse et la promotion d'un meilleur éclairage seront érigées en priorité. Le guide national « pour un éclairage intelligent », présenté le 28 juin dernier, servira de base pour soutenir activement des projets exemplaires. Or, il s'avère que certains sites publics, dont entre autres la station de contrôle à Livange, inauguré le 18 septembre dernier, disposent d'un éclairage, dont l'intensité lumineuse semble être excessive, ne répondant guère aux directives du guide en question.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- *Est-ce que pour des raisons de sécurité un éclairage nocturne de la station de contrôle à Livange est justifié ?*
- *Madame la Ministre est-elle d'avis que l'éclairage actuel de cette station est démesuré par rapport à sa fonction ?*
- *Le cas échéant, quelles mesures Madame la Ministre entend-elle entreprendre ?*
- *Quel est le tirage du guide national « pour un éclairage intelligent » ?*
- *Quelles ont été les réactions sur la publication du guide ?*
- *Est-il possible de discerner d'ores et déjà un impact du guide sur le terrain ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député